

## ORDRE DU JOUR

Séance du 8 février 2022

1. Ouverture de la session;
2. Présentation de l'ordre du jour;
3. Approbation du procès-verbal du 11 janvier 2022;
4. Finances
  - 4.1 Liste des comptes à payer;
  - 4.2 Dépôt des rapports des dépenses selon le règlement numéro 407-2021;
5. Affaires ajournées :
  - 5.1 Adoption du règlement numéro 419-2022 modifiant le règlement numéro 407-2021 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et de délégations de dépenses;
  - 5.2 Adoption du règlement numéro 420-2022 relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité;
  - 5.3 Adoption du règlement numéro 418-2021 décrétant l'imposition des taux de taxation, de tarification et de compensation pour l'année financière 2022;
  - 5.4 Adhésion à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM));
  - 5.5 Service professionnel – projet de compensation – dossier de dragage;
  - 5.6 Permanence de monsieur Alain Bessette;
  - 5.7 Entente MTQ pour la réfection de la 67<sup>e</sup> Avenue – réactualisation due aux nouvelles superficies;
  - 5.8 Adhésion - COMBEQ 2022;
  - 5.9 Rémunération des élus pour l'année 2022;
  - 5.10 Reconduction du mandat des membres du Comité consultatif d'urbanisme;
6. Affaires nouvelles :
  - 6.1 Adoption de la « Directive du programme de prévention spécifique aux espaces clos »;
  - 6.2 Inspection annuelle – échelles portatives;
  - 6.3 Réparation – écarteurs Amkus;
  - 6.4 Rapport SSI – an 4;
  - 6.5 Achat de mobilier pour la bibliothèque;
  - 6.6 Entente Camp de jour 2022;
  - 6.7 Reconnaissance des bénévoles;
  - 6.8 Formations – « Signalisation des travaux routiers » et « Signaleur routier »;
  - 6.9 Procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou de l'attribution d'un contrat;
  - 6.10 Entretien des pompes à vide Busch;
  - 6.11 Modification salariale d'un employé;
  - 6.12 Grille de protection pour regard d'égout;
  - 6.13 Assurance cyberrisques;



- 6.14 Programmation PRABAM;
- 6.15 Carnaval d'hiver – activités;
- 6.16 Responsable de suivi de dossier;
- 6.17 Responsable adjoint aux ressources humaines;
7. Rapports mensuels des services;
8. Certificat de crédits suffisants;
9. Varia ;
10. Période de questions;
11. Suivi des dossiers;
12. Prochaine séance : 8 mars 2022;
13. Clôture et levée de l'assemblée.